

PROGRAMME DE FORMATION

A la conduite de chariot automoteur à conducteur porté

Public et pré-requis

- Aucun

Durée

1 à 2 jours soit 7 à 14 heures

Lieu

- Intra entreprise :
dans vos locaux
- Inter-entreprises :
sur notre plateau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Etudes de cas
- Mise en situations
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

Évaluation continue et formative

Objectif

Amener l'utilisateur de l'engin de manutention à intégrer systématiquement les règles de sécurité (personnes, matériels, produits) dans son travail

En particulier les stagiaires intégreront :

- Les règles d'utilisation, de conduite et de manœuvre des chariots élévateurs
- les règles de circulation dans l'établissement
- les conditions d'utilisation et d'entretien
- les instructions et consignes de circulation en vigueur dans la société Décret N° 98.1084 du 02.12.98

Contenu

I / Partie théorie

La législation et la réglementation

Décret 98.1084 du 02/12/1998,

Circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999,

- Rôles et missions des différentes instances, organismes de prévention, de contrôle, etc.,
- Critères de sélection du cariste et qualité exigées
- Les responsabilités pénales en cas d'accident
- La réglementation et circulation sur la voie publique

Classification et technologie

- La classification et symbolisation des chariots
- Les différentes catégories de chariots et leur caractéristique
- Les équipements adaptables aux chariots
- Les principaux organes d'un chariot élévateur et les dispositifs de sécurité
- La chaîne cinématique d'un chariot
- Composition et fonctionnement d'un circuit hydraulique
- Les différents types de palettes et leur utilisation

La sécurité

Conducteur :

- Les notions de danger grave et imminent
- Les interdictions formelles en termes de transports et d'élévations de personnes
- Les opérations de prise de poste et de fin de poste
- Consignes à respecter en cas d'incendie, d'accident corporel ou matériel
- Les équipements de protections individuelles indispensables au cariste

Chariot, charge transportée

- Les vérifications à effectuer et la maintenance de 1^{er} niveau
- Informations fournies par la plaque du constructeur et la plaque de charge
- Les notions d'équilibre, de stabilité du chariot
- La capacité maximale d'utilisation des chariots élévateurs
- Les cas de renversement d'un chariot élévateur ou de la charge transportée
- Les techniques de prise et dépose de charges

Contenu (suite)

Chariot, charge transportée (suite)

- Les techniques de stockage et déstockage en palettier
- La distance de freinage
- La composition et la mise en charge des batteries
- Les techniques de chargement / déchargement de véhicules
- Modalités et consignes à respecter pour le changement d'une bouteille de gaz / remplissage du réservoir en carburant
- Fonctionnement et réglage d'un siège à suspension

Environnement

- Connaissances du plan de circulation et du Protocole de sécurité
- Les consignes de conduite, de circulation et de stationnement dans l'entreprise
- Les pictogrammes de manutention
- L'étiquetage des produits dangereux
- L'importance du carnet de bord et la remontée d'information
- Les panneaux de circulation

II / Partie pratique

Ce programme est donné à titre indicatif : certains points seront plus ou moins approfondis selon la catégorie de chariots concernée par la formation.

- Opération de maintenance de 1^{er} niveau (vérifications)
- Opération de prise de poste
- Présentation des différents types de chariots et d'équipements utilisés
- Explications et fonctions des différents organes et équipements du chariot
- Essais de fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Circulation marche avant – arrière, ligne droite, courbe, plan incliné...
- Exercices de gerbage et dégerbage à différentes hauteurs
- Exercices de stockage et déstockage en palettiers
- Exercices combinés : circulation, gerbage et dégerbage dans un circuit matérialisé
- Choix du chariot en fonction d'une manutention donnée (adéquation)
- Exercices de chargement et déchargement d'un véhicule d'une remorque : latéral depuis le sol / par l'arrière à partir d'un quai
- Manutention de charges longues / déformables / volumineuses
- Stationnement en sécurité du chariot
- Les opérations de fin de poste
- Signaler les anomalies ou difficultés rencontrées
- Dans le cadre d'une formation à l'autorisation de conduite, seules les opérations effectuées dans l'entreprise seront traitées

III / Contrôle des connaissances acquises

Tests théorique & pratique selon le décret en vigueur



Validation

Une attestation de stage sera délivrée au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques